

Public visé : Ouvriers intérimaires ou d'entreprises débutant sur chantiers BTP

Pré-requis : Comprendre oralement le français

Durée : 14 heures soit 2 jours

Nombre de stagiaires par session : De 8 à 12 stagiaires maximum

Dates : 22 et 23 octobre 2024, 5 et 6 novembre 2024, 17 et 18 décembre 2024, 7 et 8 janvier 2025, 11 et 12 février 2025, 4 et 5 mars 2025, 8 et 9 avril 2025

Lieu: Besançon

Méthodes et moyens pédagogiques :

Théorie en salle + mise en œuvre pratique – Chasse aux risques

Méthodes d'évaluation :

Test final PASI sur plateforme nationale

Accessibilité au PSH : un accompagnement personnalisé peut être engagé pour faciliter leur parcours

Coût : 300€ HT/Stagiaire

Validation : Attestation de formation + PASI BTP

Débouchés, poursuite d'études et passerelles : Non

Taux de satisfaction stagiaire 2024 : 100% à plus de 75% de satisfaction

Nombre de stagiaires formés : 28

Cette formation vise à donner des bonnes pratiques sécurité afin de réduire la sinistralité chez les intérimaires intervenant sur chantiers BTP

Contenu de la formation

1/Enjeux de la sécurité et définition des notions

2/Mécanismes de l'accident

3/EPI, EPC et rôle de chacun

4/Règles, procédures, réactions en cas d'urgence

5/Inventaire et traitement des risques

- Règles de vie sur chantier et situation d'urgence- Origine des risques
- Energies: électricité, gaz, air comprimé
- Déplacements et accès
- Engins, véhicules
- Hauteur: travaux et accès
- Ensevelissement
- Stabilisation en phase provisoire
- Travaux à proximité de voie de circulation
- Outillages électroportatifs
- Elingage

6/Chasse aux risques BTP : Mise en pratique

Accessibilité aux personnes handicapées :

L'Ecole des TP adapte les conditions d'accueil à ses formations et d'accès de ses locaux pour les publics en situation de handicap. Pour échanger sur les adaptations possibles, contactez notre référent handicap.